



NEWSLETTER JANVIER 2012

EXCELLENTE ANNEE A TOUS !

Le Conseil d'administration vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qu'il vous souhaite ambitieuse et entreprenante. Tout comme 2011, 2012 sera dans la continuité d'un volontarisme dynamique, à travers des échanges et des rencontres que nous cherchons à rendre toujours plus novateurs.

Les activités du GEPE et la force de son réseau sont autant d'atouts pour conforter et développer un tissu relationnel, essentiel dans le contexte économique actuel que nous vivons.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir,

Bien à vous.

Le Président, Florent LETIQUE

A NOTER DANS VOS AGENDAS

(Venez nombreux, c'est votre présence qui favorise les échanges)

09/02 9h/11h Echo-Info "Les possibilités de recrutement pour nos entreprises" au All SEASON.

13/01 19h30/20h30 Vœux aux élus au Grand Théâtre de Provence. Il reste des places, inscrivez-vous auprès du président (fl@addvec.com)

ACTUALITES DIVERSES

- ➔ **N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION 2012 !** Pour cela, il vous suffit de suivre la procédure sur le mail que vous avez reçu dernièrement concernant la cotisation 2012. **Faites-le maintenant, n'attendez pas.**
- ➔ **Le GEPE bouge pour vous avec PAYPAL !!!!.** Pour des raisons qualitatives et organisationnelles, nous vous préconisons désormais l'utilisation de ce système pour vos paiements. Pour chacun de vos règlements, le GEPE vous fait parvenir un mail dans lequel vous pouvez payer directement par CB. C'est sécurisé et tellement plus pratique pour vous et de gestion pour nous.
- ➔ **Une mise à l'honneur de plus pour notre adhérent Philippe SUBLET du Restaurant du Lac,** après le Bib gourmand, le guide Gantié et le petit futé, voici le guide Gault&Millau, de quoi éveiller ou réveiller vos émotions gustatives !!!!
- ➔ Un Appel aux entreprises « du cœur » !!! (lots, épreuves) pour la participation de "Pertuis, zone de défis 2012". Merci de vous rapprocher du président (fl@addvec.com)
- ➔ **Un bandeau publicitaire disponible sur le site du GEPE** très prochainement. Nous vous rappellerons aussi de mettre à jour votre fiche entreprise.